

**Québec.**—Le Québec a créé six parcs provinciaux et 16 réserves de poisson et gibier. Quatre des parcs sont très vastes. Le parc de La Vérendrye, à 140 milles au nord-ouest de Montréal, a 4,953 milles carrés; le parc des Laurentides, à 30 milles au nord de la ville de Québec, 3,613; le parc du Mont-Tremblant, à 80 milles au nord de Montréal, 1,233 et le parc de la Gaspésie, dans la péninsule de Gaspé, 514. Le parc du Mont-Orford, à 15 milles à l'ouest de Sherbrooke, s'étend sur 16 milles carrés et le parc provincial d'Oka près d'Oka, sur 1.5.

La superficie globale des réserves de poisson et de gibier atteint 41,166 milles carrés\*. Les réserves de Chibougamau, de Mistassini et d'Assinica, toutes trois au nord-ouest du Lac Saint-Jean, comptent respectivement 3,400, 5,200 et 3,850 milles carrés; plus au nord, se trouve la réserve de la baie James (25,000 milles carrés). La réserve d'Aiguebelle dans le comté d'Abitibi a 100 milles carrés; celles de Baie-Comeau et de Chicoutimi, dans la région du Lac Saint-Jean, 480 et 678; celle de Kipawa dans le comté de Témiscamingue, 1,000. Tout près du parc de la Gaspésie, dans la péninsule de Gaspé, les réserves de Chic-Chocs, de Matane et de Joffre ont respectivement 325, 450 et 40 milles carrés. Également dans la péninsule gaspésienne, se trouvent les réserves de Port-Daniel, Rivière-Saint-Jean et Rivière-Petite-Cascapédia (20, 13 et 300 milles carrés) consacrées à la pêche du saumon et de la truite. La réserve de Horton dans le comté de Rimouski s'étend sur 310 milles carrés.

Parcs et réserves, où abonde la faune, sont situés dans de merveilleuses contrées sauvages, en majeure partie montagneuses, sillonnées de cours d'eau et parsemées de lacs. Sauf au Mont-Orford et dans le parc provincial d'Oka, la pêche y est excellente; sportifs et touristes peuvent y loger dans des camps, chalets ou pavillons. Le parc du Mont-Tremblant, situé près d'une station de villégiature ouverte toute l'année, est facilement accessible de Montréal par la route; aussi, campeurs sous tente ou en remorque, baigneurs et pique-niqueurs le fréquentent-ils en grand nombre. Le parc du Mont-Orford est doté d'un golf de 18 trous; en hiver, il se transforme en un rendez-vous des skieurs canadiens et américains, et c'est sur ses pentes que se dispute le championnat canadien de ski alpin. Il est interdit de chasser dans les parcs et réserves de la province, sauf dans ceux de Horton, Joffre, Kipawa et Baie James; dans ce dernier, seule la chasse à l'original est interdite.

**Ontario.**—La province d'Ontario continue d'aménager des parcs à une cadence rapide. Il y a dix ans, elle comptait 10 parcs provinciaux; aujourd'hui elle en compte 86 ouverts au public. On en aménage plusieurs nouveaux présentement, tandis que 47 autres seront établis plus tard. La superficie totale des parcs de l'Ontario est d'environ 5,800 milles carrés. Les quatre principaux parcs (Algonquin, Québécois, Supérieur et Sibley) s'étendent globalement à environ 5,200 milles carrés. Le parc Algonquin, à 180 milles au nord de Toronto et 105 milles à l'ouest d'Ottawa, compte plusieurs terrains de camping accessibles par la route 60; ses nombreux cours d'eau se prêtent au canotage. On accède au parc Québécois par terre en empruntant la route du terrain de camping Dawson de French Lake, et aussi par eau en passant par le lac Basswood, au sud. La route 17, au nord de Sault-Sainte-Marie, donne accès au parc Supérieur; quant au parc Sibley, on s'y rend par un chemin partant de la route 17, à l'est de Port Arthur. La *Wilderness Areas Act*, entrée en vigueur en 1959, a permis la création jusqu'à maintenant de 37 de ces étendues qui sont réparties un peu partout à travers la province et qui ont des superficies, des caractères et une importance très variables; chacune, cependant, est importante d'un point de vue historique, scientifique, esthétique ou culturel. La plus grande mesure 225 milles carrés, et c'est une toundra, où on ne voit pas un arbre, située à la pointe nord-est de la province qui s'avance dans la baie d'Hudson à l'endroit où celle-ci joint la baie James. Toutes les autres étendues sont petites, et aucune ne dépasse 640 acres.

A cause de ses vastes étendues parsemées de lacs, l'Ontario est un véritable paradis pour les vacanciers et le nombre de personnes qui visitent ses parcs s'accroît d'année en année. En 1963, le nombre de visiteurs a atteint le sommet sans précédent de 8,526,443;

\* A l'exclusion des 16,000 milles carrés de la réserve Mingan qui n'est plus exploitée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.